

Master 2 Sociologie- Parcours : Gouvernance des Innovations Sociales et Environnementales du Local au Global

Type de contrat

Contrat d'apprentissage

Durée de la formation

12 mois
430 heures

Formation délivrée par



► Objectifs

Ce master a pour objectif de former les cadres supérieurs en charge de la création, de la mise en œuvre et de l'évaluation de dispositifs innovants visant à développer le lien social ainsi qu'à favoriser l'insertion sociale et professionnelle. Pour accompagner le renouveau de l'économie circulaire, il propose en outre une réflexion originale et novatrice en matière d'articulation entre problématiques sociales et questions environnementales. Le master correspond à un parcours de réflexions universitaires et professionnelles autour d'enjeux sociaux et économiques dans une mise en perspective environnementale en évolution constante, et prenant tout particulièrement en compte les politiques d'intégration et de lutte contre les inégalités sociales ou territoriales.

Destinés à exercer dans les secteurs public, associatif et privé, les étudiants développent des compétences en matière de diagnostics locaux, d'élaboration, la réalisation et la gestion de projets sociaux et durables dans le développement des territoires. Ils apprennent à travailler en réseau et à développer des approches partenariales.

Ce diplôme prépare aux compétences nécessaires pour exercer des fonctions d'expertise en gestion de projet(s), de conseil, de diagnostic et d'évaluation appliquées à la Gouvernance des innovations sociales et environnementales.

► Accès au diplôme

Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+4 (M1).

Admission : sur dossier et entretien permettant de juger du degré de motivation des candidat.es.

Dépôt de candidature : du 15/04 au 15/07 (première session) puis du 16/08 au 15/09 (seconde session) uniquement en fonction des places disponibles.

Les candidatures se font uniquement sur la plateforme de Paris/Saclay : <https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/formation/admission>

La procédure est également sur le site internet du CFA-EVE : www.cfa-eve.fr

► Rythme d'alternance

3 jours à l'université suivi d'une semaine et demi en entreprise

Rentrée : octobre

► Contacts

Responsable pédagogique : François SARFATI - Tél. : 01 69 47 73 92

Contact administratif : Valérie LAURENT- valerie.laurent@univ-evry.fr - Tél : 01 69 47 78 72

Contact CFA EVE : ASSELIE Kenny-Jones - kj.assellie@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 04 /

► Lieu(x) de formation

Université Paris-Saclay - UFR SHS

2 rue du Facteur Cheval
91000 EVRY



Programme de la formation

Ce master, habilité en sociologie, est pluridisciplinaire : sociologie, aménagement des espaces urbains, économie, droit, gestion... Les enseignements (cours, séminaires, ateliers, visite de site, réalisation d'études collectives en mode "gestion de projet") sont assurés par des universitaires et/ou des professionnels travaillant dans les collectivités locales et territoriales ou des universitaires et/ou des professionnels travaillent dans des collectivités locales et territoriales ou des organisations de recherche, des organismes opérant dans le domaine du développement social, du développement durable, de l'aménagement, du développement économique ou de la coopération au développement...

Tous les ans, les étudiant-es partent en voyage d'études à l'étranger. Cette expérience est l'occasion de percevoir et d'analyser la manière dont les questions sociales et environnementales sont abordées au-delà des frontières nationales. C'est une expérience pédagogique et personnelle que les étudiant-es n'oublient pas.

UE3 - Savoirs disciplinaires

- Sociologie générale
- Politique de cohésion sociale
- Innovations sociales
- Innovations environnementales

UE4 - Savoirs professionnelles

- Financement des associations
- Gestion de projets

UE5 - Compétences professionnelles

- Outils de gestion
- Démocratie participative et citoyenneté
- Pouvoir et compétences des collectivités territoriales

UE6 - Recherche sociologique

- Controverses sociologiques (2)
- Accompagnement des mémoires
- Soutenance des mémoires

UE2 - Connaissances spécialisées

- Economie de l'environnement
- Les destinataires de l'action sociale
- Inégalités et discriminations

UE1 - Apprentissage transversaux aux parcours

- Controverses sociologiques (1)
- Sociologie politique
- Langue vivante

Public concerné (Contrat d'apprentissage)

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA, www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles/ universités partenaires concernées.
 2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
 3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.
-